

Ce célèbre livret bancaire baisse son super taux

Article de Mathieu BRUCKMULLER

• 4 j • 2 min de lecture



baisse taux crédit© sommart - stock.adobe.com

Les baisses de taux se multiplient pour les livrets bancaires. Une célèbre enseigne vient de réduire la rémunération de son livret bancaire. Voici lequel.

Ce n'est pas vraiment une surprise. L'un des livrets bancaires avec la rémunération la plus attractive va voir son taux baisser à compter du 1er juillet. Distingo Bank, la banque de Stellantis qui récolte des dépôts pour proposer des solutions de financement aux particuliers qui achètent un véhicule du groupe automobile, est l'un des rares établissements à proposer depuis des années des taux d'intérêts très intéressants sur [son livret Distingo](#). Aujourd'hui

à 3%, il passera à 2,75% au 1er juillet. Un taux brut pour lequel il faut déduire les prélèvements sociaux et fiscaux via [la flat tax](#) de 30%.

« Le livret Distingo est une offre complémentaire à celle du Livret A qui va rester à 3% d'ici janvier 2025. Nous n'avons pas vocation à concurrencer le taux des livrets réglementés, mais souhaitons en rester proches en termes de rémunération », indiquait récemment Sarah Zamoun, responsable de l'activité de Distingo Bank. Dit autrement, le taux du livret Distingo, en léger recul dès le 1er juillet, ne devrait pas baisser bien davantage dans les mois à venir.

Des taux toujours attractifs

Récemment, le courtier Placement-direct.fr avait décidé de faire passer la rémunération boostée de son super livret bancaire de 4,25% sur 2 mois à 3,75% pendant deux mois. Cette baisse des taux des livrets bancaires est liée à [la décision de la Banque centrale européenne de réduire ses taux d'intérêts](#). Malgré tout, les taux du livret Distingo ou de Placement-direct.fr restent largement supérieurs à la rémunération moyenne des livrets bancaires qui est de 0,91%, selon les derniers chiffres de la Banque de France.

A noter que l'un des concurrents de Distingo, [le livret Zesto de Renault Bank](#) affiche jusqu'au 15 juillet une rémunération bonifiée de 4,50% pendant 3 mois pour toute première ouverture, ainsi qu'une prime de 60 euros. À l'issue des 3 mois, le taux de base de 3% est appliqué. Un autre acteur propose même encore un taux à 5,50%, sous conditions : le livret Bfor+ de BforBank.

Mais dans tous les cas, il faut s'attendre à ce que ces taux canons diminuent dans les semaines à venir.